



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

SNCF

Question écrite n° 60210

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les conséquences engendrées par la grève à la SNCF. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les statistiques de l'accroissement du transport routier durant cette période si son ministère en dispose.

Texte de la réponse

Les conséquences sur le trafic routier engendrées par la grève des agents de la SNCF sont difficilement appréciables car aucun dispositif spécifique de mesure du trafic n'était en place pendant cette période. Les seules données factuelles disponibles proviennent de l'Ile-de-France, région pour laquelle la surveillance de la saturation du réseau routier est plus systématique. Il a ainsi été constaté pendant deux jours, les jeudis 29 mars et 5 avril 2001, que le trafic a subi un accroissement de 12 % aux heures de pointe du matin entre cinq heures et sept heures. Les autres journées n'ont pas connu une augmentation significative du trafic.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60210

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 avril 2001, page 2350

Réponse publiée le : 23 juillet 2001, page 4292